

Beitab

at Faukid

# بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

« Louange à Allah Le Maître des mondes, Le Créateur des cieux et de la Terre, l'inventeur des ténèbres et de la lumière. Qu'Allah répande Sa bénédiction sur notre guide Mohamed sallahu alayhi wa salam qui est le seau des Prophètes et des Messagers, celui par l'intermédiaire de qui Allah a annoncé la bonne nouvelle, averti, promis, menacé, sauvé l'humanité de la perdition, guidé les homme sur le droit chemin, celui d'Allah Le Détenteur de ce qu'il y a dans les cieux et sur terre. N'est ce pas que tous finira par tous retourner à Allah ?

En outre, étant donné qu'Allah Le Transcendant et Le Très Haut a donné à Son Messager pouvoir d'intercession et haut rang, guidé les musulmans vers son amour, assuré ceux qui le suivent de Son amour à Lui, Le Très Haut, et dis : « Dis leur : si vous aimez vraiment Allah, suivez ma voie. Allah vous aimera et effacera vos péchés. » sourate el Imran verset 31 » *(extrait du discours de Son Excellence Chaykh Mohammad Ali Al Harakan, le nectar cacheté)*

Ce modeste support, n'est rien comparé au contenu sur lequel je me suis basée et qui n'est autre que les 3 fondamentaux de chaykh Mohamed ibn 'Abd el Wahab. Il est là pour aider les parents qui cherchent à enseigner le Tawhid aux tous petits inchaAllah notamment par le biais d'illustrations simples quand cela était possible bi'idhniLlah.

Qu'Allah nous guide, nous pardonne nos erreurs, et nous récompense.

4

Choses à apprendre

*Obligatoirement*



# 1 • La science :

- La connaissance d'Allah Le Très Haut
- La connaissance du Prophète et Messenger Mohamed (ﷺ)
- La connaissance de la religion de l'Islam avec les preuves

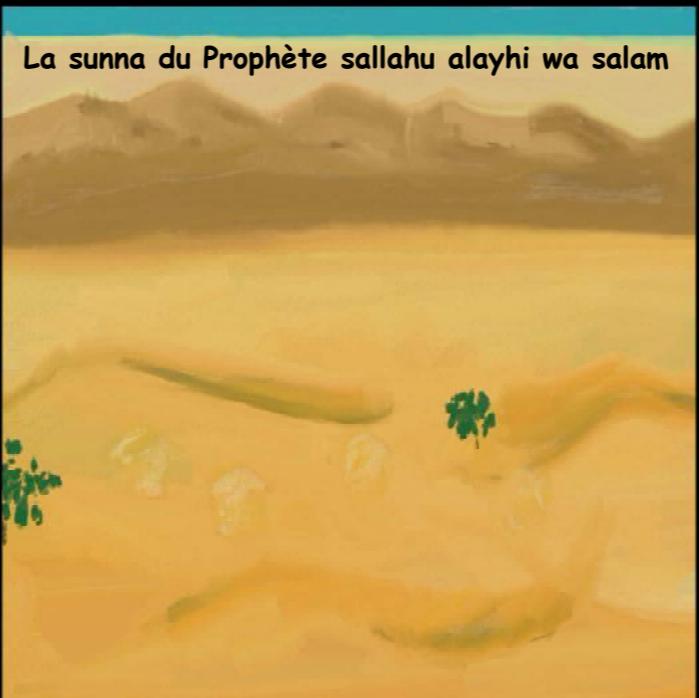
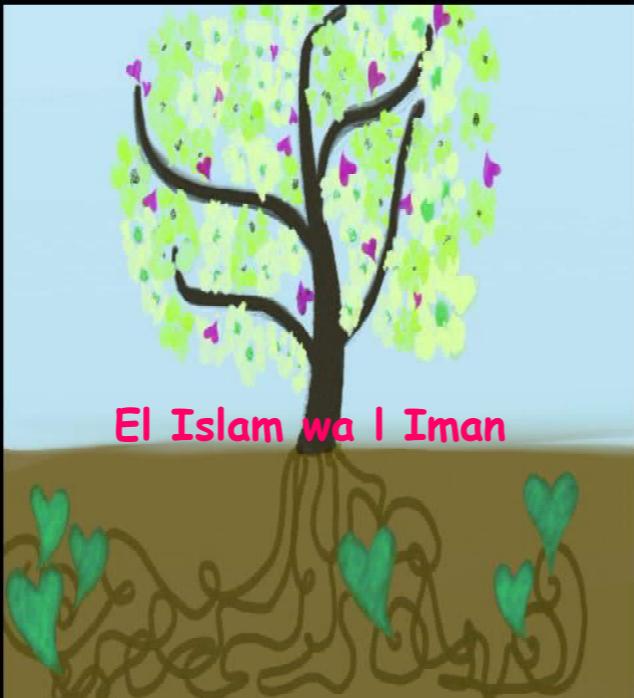


L'imam el Boukhari

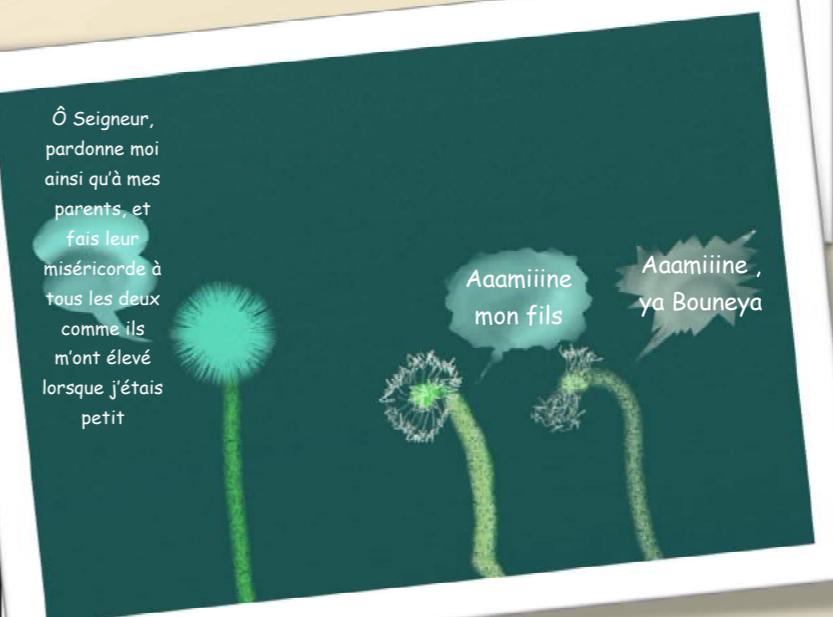
(RahimahuLlah) a dit :

*« Chapitre : la science  
avant la parole et l'acte. »*

Allah



## 2. Je mets en pratique ce que j'ai appris bi'idhniLlah





## Inviter les gens :

3.

- à croire en Allah Le Très Haut et en Son Prophète et Messenger Mohamed (ﷺ)
- et à pratiquer la religion de l'Islam

# 4 ● Patienter :

En cas de persécutions dû à  
cet invitation.

Preuve :

Allah dit :

« Par le temps ! l'Homme est certes, en  
perdition, sauf ceux qui croient, font de  
bonnes œuvres, se recommandent la  
vérité et se recommandent  
l'endurance. »

*Sourate al Asr*



*Devoir*

d'apprendre

&

mettre en pratique

3

choses :

# 1 • C'est Allah qui :

- nous a créé,
- nous a accordé la subsistance
- ne nous a pas laissé sans buts.

En Effet, Allah nous a envoyé un prophète (Mohamed sallahu alayhi wa salam).

Celui qui obéit au prophète entrera au Paradis  
Et celui qui désobéit au prophète entrera en Enfer.

## La preuve :

Allah Le Très Haut dit :  
« Nous vous avons envoyé un Messenger pour être témoin contre vous, de même que Nous avons envoyé un Messenger à Pharaon. Pharaon désobéit alors au Messenger. Nous le saisîmes donc rudement. »

Sourate al Muzzammil  
(versets 15-16)

# 2 ● L'association (shirk) à Allah est interdite :

Allah n'accepte pas qu'on Lui associe qui que ce soit dans Son adoration. Pas même un ange rapproché ou un prophète envoyé. Et la chose la plus importante qu'Allah a interdit c'est le polythéisme qui consiste à adorer une autre divinité à côté d'Allah , qu'Allah nous en préserve !

Par exemple :

- Prier une ou plusieurs autres divinités en plus de prier Allah,
- Invoquer une ou plusieurs autres divinités en plus d'invoquer Allah,
- Faire un sacrifice pour une ou plusieurs autres divinités en plus de sacrifier pour Allah
- Avoir peur d'une ou plusieurs autres divinités en plus de craindre Allah
- Aimer une ou plusieurs autres divinités en plus d'aimer Allah ...

Les preuves :

- Allah Le Très Haut dit :  
« les mosquées sont consacrées à Allah ; N'invoquez donc personne avec Allah. »

*Sourate al Djinn (Verset 18)*

- Le Miséricordieux dit aussi :  
« adorez Allah et ne Lui donnez aucun associé. »

*Sourate an Nissa (Verset 36)*

*Le prophète Mohamed sallahu alayhi wa salam a dit :*

*« Ô Homme, évitez ce polythéisme (shirk) aussi subtil que la marche d'une fourmi »  
quelqu'un lui dit : « comment l'éviter si elle est aussi subtil que la marche d'une fourmi, ô Messenger d'Allah ? »*

*Dîtes :*

*« Mon Seigneur, nous te demandons de nous protéger contre le fait de commettre délibérément le shirk et te demande de nous pardonner ce que nous faisons inconsciemment. »*

*Allahumma inni a'ûdhu bika an ushrika bika shay an wa anâ a'lamu wa astaghfiruka limâ lâ a'lam*

**L'association est le plus grand péché par lequel Allah peut être désobéit.**

La preuve :

Comme Le Très Haut nous a dit :  
« Certes celui qui associe à Allah, Allah lui interdit le Paradis et sa demeure sera le feu. »

**Sourate 5 verset 72**

# 3

## La loyauté envers Allah et Son prophète (*Sallahu alayhi wa salam*) :

Celui qui obéit au Prophète Mohamed (*sallahu alayhi wa salam*) et croit en l'Unité d'Allah n'a pas le droit de prendre comme alliés ceux qui s'opposent à Allah et Son prophète (*sallahu alayhi wa salam*), pas même ses plus proches parents.

### La preuve :

Allah Le Très Haut dit :

« Tu ne trouveras pas un peuple qui croit en Allah et au Jour Dernier prendre pour amis ceux qui s'opposent à Allah et à Son Messenger, fussent-ils leurs pères, leurs fils, leurs frères, ou les gens de leur tribu. Ceux là sont ceux à qui Il a écrit la foi dans le cœur et ceux qu'Il a secourus. Il les fera entrer dans des jardins où coulent les ruisseaux, où ils demeureront éternellement. Allah les agrée et ils L'agrément. Ceux sont le parti d'Allah. Le parti d'Allah est celui de ceux qui réussissent.

*Sourate al Mudjadalah (verset 22)*

# La Hanîfiyah Millah :

Consiste à adorer Allah l'Unique en Lui vouant un culte sincère.

C'est cela qu'Allah a imposé à toute l'Humanité et c'est pour cela qu'Il nous a créé.

## La preuve :

Allah al Ahad (l'Unique) a dit :

“Je n'ai créé les djinns et les Hommes que pour qu'ils m'adorent.”

Et le terme m'adorent signifie ici m'unifient.

Sourate Adh Dhariyat n°51 (Verset 56)



La chose la plus  
importante qu'Allah  
a ordonné de réaliser  
est l'Unicité  
qui consiste à vouer une  
adoration exclusive  
à Allah

## L'adoration exclusive :

C'est tout ce qu'Allah aime et accepte comme actions et paroles, celles que l'on voit ou que tu caches. Et que tu n'as fait ou dit que pour Allah Seul.

Et parmi ceci il y'a l'invocation vouée à Allah Seul. L'invocation est une des plus grande forme d'adoration après la salat !

### La preuve :

Allah al Ma3boud (Le Seul qui mérite l'adoration) dit :

« Et Votre Seigneur a dit : invoquez Moi Je vous exaucerai, ceux qui par orgueil se refusent à M'adorer entreront bientôt dans l'Enfer humiliés. »

*Sourate al Ghafir Verset 60*



... <sup>1</sup> Donc si on te demande :

Quels sont les trois fondements qu'il est nécessaire pour toute personne de connaître ?

Réponds :

C'est le fait que le serviteur connaisse :

1. Son  
Seigneur

2. Sa  
religion

3. Son  
Prophète

# 1er Fondement :

Qui est mon Seigneur ?

Et comment L'ai-je connu ?

## Qui est Mon Seigneur ?

Mon Seigneur est Allah qui m'a éduqué ainsi que tous l'Univers par Ses bienfaits. Il est Celui que j'adore ; je n'adore personne en dehors de Lui.

### La preuve :

Allah Le Très Haut dit :

« Louange à Allah,  
Seigneur de L'Univers. »

*Sourate Al-Fatihah – verset 2*



Il est Le Possesseur,  
L'adoré :  
El Malikou el Ma'boud.

### La preuve :

Allah Azawajal dit :

« Ô Hommes ! Adorez votre Seigneur, qui vous a créés, vous et ceux qui vous ont précédés, ainsi atteindrez-vous la piété. C'est Lui qui vous a fait la terre pour lit, et le ciel pour toit, qui précipite la pluie du ciel et par elle fait pousser toutes sortes de fruits pour vous nourrir. Ne Lui donnez pas d'égaux alors que vous savez. »

*Sourate el Baqarah (Versets 21-*

L'Univers c'est toute chose autre qu'Allah, et je ne suis qu'un élément de cet univers...

# Comment as tu connu Allah ?

Je le connais par Ses Signes et Ses Créatures.

Et parmi Ses Signes il y a La Nuit et Le Jour, Le Soleil et La Lune.

Et parmi Ses créatures il y a les sept Cieux et les sept terres et ce qu'Il contiennent et ce qu'il y a entre eux.

## Les preuves :

- Allah Taala dit :

« Parmi Ses merveilles, sont la nuit et le jour, le soleil et la lune ; ne vous prosterner ni devant le soleil ni devant la lune, mais prosterner vous devant Allah qui les a créés, si c'est Lui que vous adorez. »

*Sourate al Fusillât (Verset 37)*

- Allah Taala dit :

« Certes (Allah) Votre Seigneur est Allah, qui a créé les cieux et La terre en six jours . Puis S'est établi (istawa) sur Le Trône. Il couvre La nuit et le jour qui poursuit celui-ci sans cesse. (Il a créé) le soleil, la lune et les étoiles, soumis à Son commandement. La création et le commandement n'appartiennent qu'à Lui. Toutes gloire à Allah, Seigneur de l'univers. »

*Sourate al Araf (Verset 54)*



L'invocation  
(ad Dû'a)

Allah Taala dit :

« Et votre Seigneur dit : invoquez moi, Je vous exaucerai. Ceux qui par orgueil se refusent à m'adorer entreront bientôt dans l'Enfer humiliés. »

Sourate al Ghafir  
Verset 60

Ihsan (la  
bienfaisance)

Allah Taala dit :

« quiconque espère rencontrer son Seigneur, qu'il fasse de bonnes actions et qu'il n'associe personne dans l'adoration de son Seigneur. »

Sourate al Kahf  
Verset 110

L'espoir  
(ar Raiâ')

Islam  
(la soumission)

La peur  
(el Khawf)

Allah Taala dit :

« N'ayez pas peur d'eux. Mais ayez peur de Moi si vous êtes croyants. »

Sourate al Ghafir  
Verset 60

Iman  
(la foi)

La confiance  
(at. Tawakkul)

Allah Taala dit :

« Et c'est en Allah qu'il faut avoir confiance, si vous êtes croyants. »

Sourate al Mâ'idah verset  
23

Il dit aussi :

« Et quiconque place sa confiance en Allah, Il (Allah) Lui suffit »

Sourate at Talaq Verset 3

# Les différentes formes d'adorations

La crainte  
(al Khachyah)

Allah Taala dit :

« Ne les craignez donc pas, mais craignez-Moi. »

Şourate al Baqarah  
verset 150

Le désir  
(ar Raghbah)

Allah Taala dit :

« Ils concouraient au bien et Nous invoquaient par amour et par crainte. Et ils étaient humbles devant Nous »

Şourate al Anbiyâh  
verset 90

Allah Taala dit :

« Et revenez repentant à votre Şeigneur, et soumettez vous à Lui. »

Şourate  
az Zummar verset 54

Le retour vers  
Allah  
(al Inâbah)

L'humilité  
(al Khushu')

L'effroi  
(ar Rahbah)

...

Les différentes formes d'adorations

**La demande  
d'aide  
(al Isti'ânah)**

Allah Taala dit :

« C'est Toi (Seul) que nous adorons, et c'est Toi (Seul) dont nous implorons l'aide. »

**Sourate al Fatihah  
verset 5**

... Et d'autres adorations qu'Allah Azawajal a ordonné d'accomplir ; et qui sont toutes exclusivement pour Allah.

Celui qui voue une de ces adorations à d'autres qu'Allah est un polythéiste (associateurs) mécréant.

Allah Taala dit :

« Dit : Mon Seigneur m'a guidé vers un chemin droit, une religion droite, la religion d'Abraham, le soumis exclusivement à Allah et qui n'étaient point parmi les associateurs. Dis : en vérité, ma prière, mes actes de dévotions (ou mon sacrifice), ma vie et ma mort appartiennent à Allah, Seigneur de l'Univers. A Lui nul associé ! »

**Sourate al An'âm verset 162-163**

**Le sacrifice  
(adh Dhabh)**

**Le serment  
(an Nadhr)**

Allah Taala dit :

« Ils accomplissent leurs vœux et ils redoutent un jour dont le mal s'étendra partout. »

**Sourate al Insân verset 7**

Allah Taala dit :

« Dit : je cherche protection auprès du Seigneur de l'aube naissante. »

**Sourate al Falaq verset 1**

Ainsi que :

« Dit : je cherche protection auprès du Seigneur des Hommes. »

**Sourate an Nass verset 1**

**La demande de  
protection  
(al Isti'adhah)**

**La demande de  
secours  
(al Istighâthah)**

Allah Taala dit :

« Quand vous imploriez le secours de votre Seigneur et qu'Il vous exauça aussitôt. »

**Sourate al an fâl verset 9**

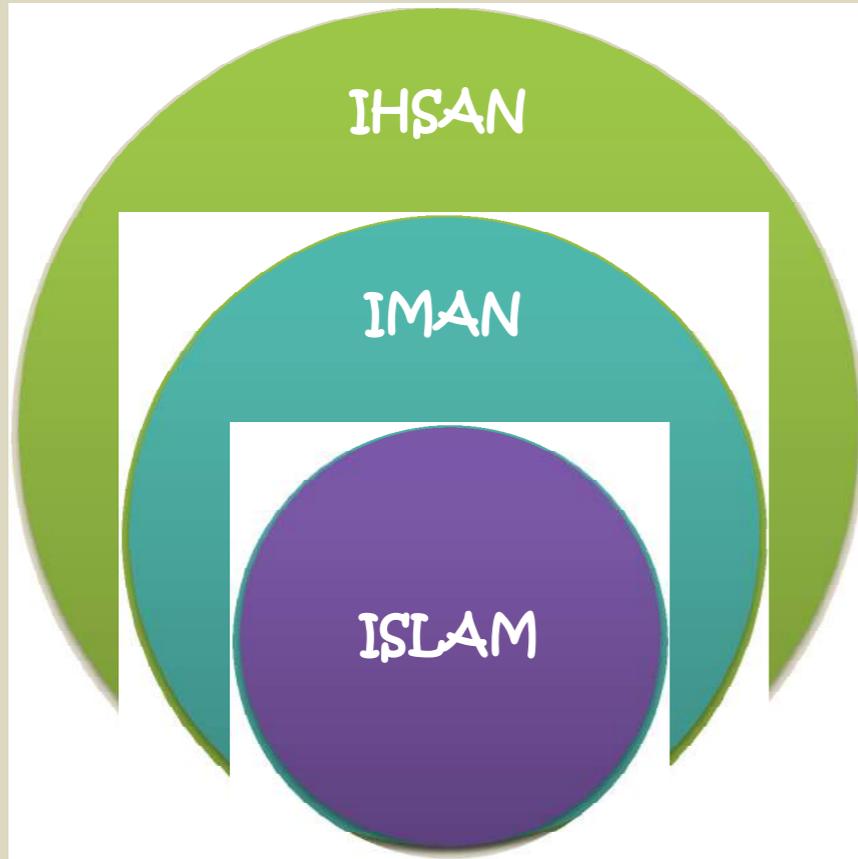
# Les différentes formes d'adorations

2<sup>em</sup>

Fondement :

La religion de l'Islam au  
moyen de preuves

# L'islam :



C'est la soumission à Allah par l'Unicité, la sujétion\* en Lui obéissant et le désaveu du polythéisme et ses adeptes.

De plus la religion comporte trois degrés :

- L'islam (la soumission)
- L'iman (la foi)
- L'ihсан (la bienfaisance)

Et chacun de ces degrés est bâti sur des piliers.

## La preuve :

Allah Taala dit :

« Certes la religion agréée auprès d'Allah est l'Islam. » *Sourate al Imran n°3 – V 19*

Le Très Haut dit aussi :

« Et quiconque désire une religion autre que l'Islam, ne sera point agréé, et il sera dans l'au delà parmi les perdants. » *Sourate el Imran Verset 85*

- Synonyme de sujétion :



Le Prophète sallahu alayhi wa salam a dit :

« l'islam c'est :

1. Attester que nulle divinité ne mérite l'adoration sauf Allah et que Mohamed est Son Messenger (shahada)
2. Accomplir la Salat
3. S'acquitter de l'aumône légale (zakat)
4. Jeune le mois de Ramadhan
5. Et effectuer le Pèlerinage (hajj) pour celui qui en a la capacité. »

## Les 5 piliers de l'islam Les 6 piliers d'al Iman

4. Rûssûlihi

5. Yawm akhiri

6. Qadr khayrihi wa sharihi

2. Malaîkatihi

1. Bi Llah

3. Kûtûbihi

# Les 6 piliers de la foi (el iman) :

## Les preuves :

Allah Taala dit :

« La bonté pieuse ne consiste pas à tourner vos visages vers le Levant ou le Couchant. Mais la bonté pieuse est de croire en Allah, au Jour Dernier, aux Anges, aux Livres et aux Prophètes. »

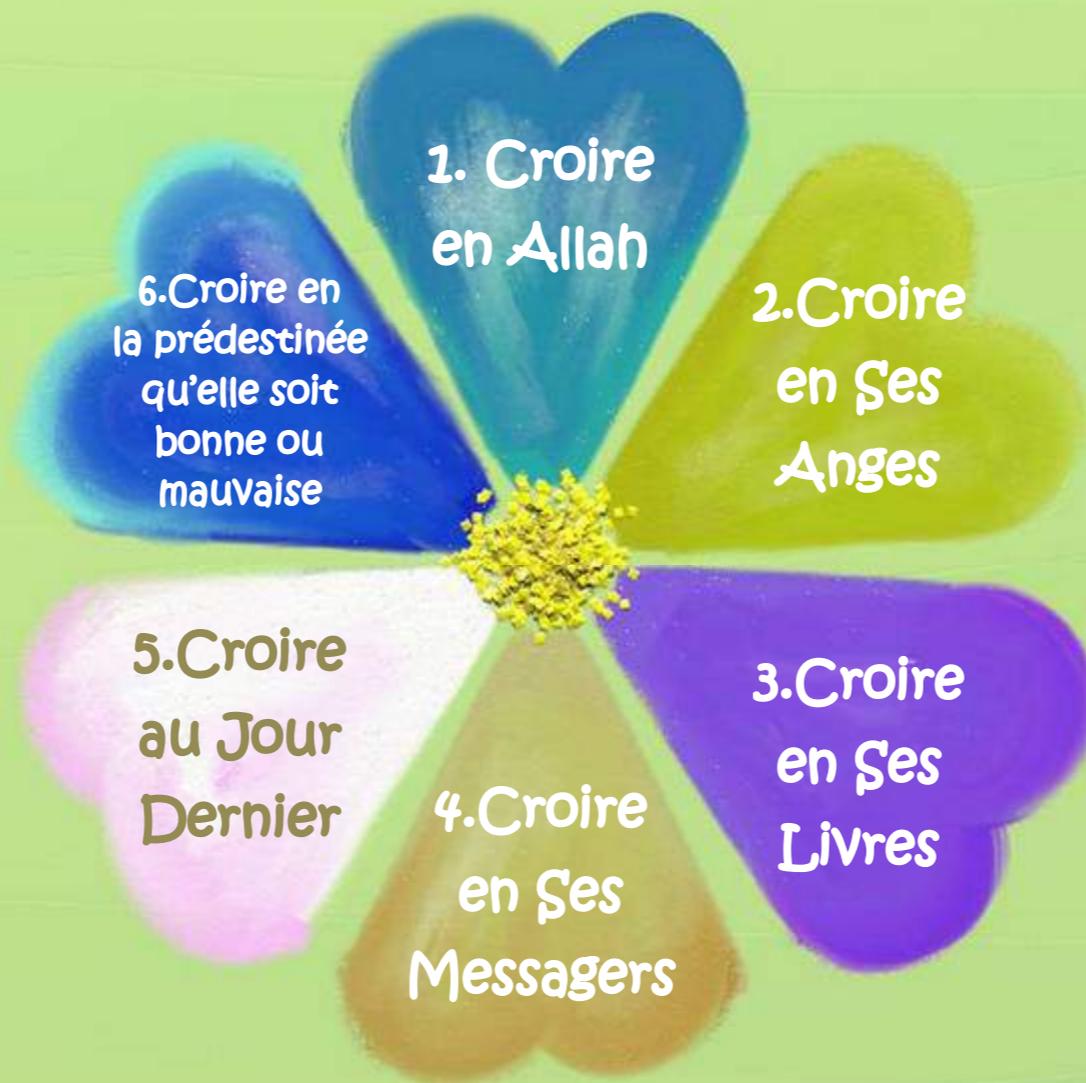
*Sourate al Baqarah (verset 177)*

## Concernant le destin :

Allah Azawajal dit :

« Nous avons créé toute chose avec mesure. »

*Sourate al Qamar (verset 49)*



La foi (al iman) représente un peu plus de 70 branches dont la plus élevée est le fait de dire : « il n'y a pas de divinité (en droit d'être adoré) si ce n'est Allah'. Et la plus basse est d'ôter sur la route un objet gênant et la pudeur est une branche de la foi.

## La preuve de la shahada:

Allah Jalla wa 'Ala dit :

« Allah atteste, ainsi que les anges et ceux qui possèdent la science, qu'il n'y a point de divinité (digne d'adoration) à part Lui, Le Mainteneur de la Justice. Point de divinité (en droit d'être adorée) à part Lui Le Puissant, Le Sage ! »

*Sourate el Imran (verset 18)*

Ash'hadû  
An  
J'atteste

La ilaha  
Qu'il n'y a point de  
divinité

Illa  
Si ce n'est

Allah

Cette attestation rejette tous ce qui est peut être adoré en dehors d'Allah l'Unique.  
Car Allah est le Seul en droit et digne de cette adoration comme Il est le Seul Créateur de toute chose.  
Ne pas croire en Lui est de la mécréance (Kufr) et Lui associé d'autres divinités est du shirk

## La preuve :

Allah Jalla wa 'Ala dit :

« Dis : « Ô gens du Livre, venez à une parole commune entre nous et vous ; que nous n'adorions qu'Allah, sans rien Lui associer, et que nous ne prenions point les uns les autres pour seigneur en dehors d'Allah. » Puis, s'ils tournent le dos dites : « Soyez témoins que nous nous sommes soumis »

*Sourate el Imran (verset 64)*

## La preuve:

Allah Jalla wa 'Ala dit :

« Certes, un Messenger pris parmi vous, est venu à vous, auquel pèsent lourd les difficultés que vous subissez, qui est plein de sollicitude envers vous, qui est compatissant et miséricordieux envers les croyants.»

Sourate at Tawbah (verset 128)

Ash'hadû  
anna

J'atteste que

Mohamedan

'Abdûhû  
Son serviteur

Wa  
Rassûlûhû  
Et Messenger

Cette attestation signifie qu'il faut :

1. Obéir aux commandements de notre Prophète Mohamed (sallahu alayhi wa salam)
2. Attester que ce qu'il (sallahu alayhi wa salam) nous a transmis est véridique
3. S'éloigner de ce qu'il (sallahu alayhi wa salam) a interdit et réprimé
4. N'adorer Allah qu'au moyen de ce qu'il (sallahu alayhi wa salam) a légiféré.

La preuve de l'obligation  
de la salât et de la  
zakât :

Allah Taala dit :

« Il ne leur a été  
commandé, cependant  
que d'adorer Allah, en  
Lui vouant un culte  
exclusif , d'accomplir la  
salat, et d'acquitter la  
zakat. Et voila la religion  
de la droiture. »

Sourate el Bayyina n°  
98 - Verset 5

Allah commença le verset  
par l'unicité et le désaveu  
du polythéisme. La chose  
la plus importante qui a  
été ordonné est l'unicité  
et la plus grande chose  
qui fut interdite est le  
polythéisme.

Il fut ensuite ordonné  
d'accomplir la salat et  
d'acquitter la Zakat. Ceci  
met bien en évidence les  
bases de la Religion.



La preuve de l'obligation du jeûne réside dans La Parole d'Allah Taala :

« Ô vous les croyants ! Le jeûne vous a été prescrit comme il fut prescrit à ceux qui vous précédèrent, ainsi atteindrez vous la piété. »

*Sourate al Baqara n°2 – Verset 183*



La preuve de l'obligation du Pèlerinage (Hajj) réside dans La Parole d'Allah Le Très Haut :

« C'est un devoir pour les gens envers Allah, d'accomplir le pèlerinage à la Maison (la Mecque). »

Sourate el Imran n°3 – Verset 97



## Le troisième degré : la bienfaisance (al ihsan)

El ihsan n'a qu'un seul pilier qui est :

« adoré Allah comme si tu le voyais, Car si tu ne Le vois pas, Lui, Certes te voit. »

### La preuve :

Allah Taala dit : « Certes, Allah est avec ceux qui (L')ont craint et ceux qui sont bienfaisants. »

*sourate an Nahl (verset 128)*

Le Très Haut dit aussi : « Et place ta confiance dans le Tout Puissant, le Très Miséricordieux, qui te voit quand tu te lèves, et (voit) tes gestes parmi ceux qui se prosternent. C'est Lui vraiment, Celui entend tout, Celui qui sait tout. »

*Sourate ash Shu'arâ (versets 217-220)*

Et Sa Parole : « tu ne te trouveras dans aucune situation, tu ne réciteras aucun passage du Quran, et vous n'accomplirez aucun acte sans que Nous soyons témoin au moment où vous l'entrepreniez. »

*Sourate Yûnûs (verset 61)*

3<sup>em</sup>  
Fondement :

Qui est mon Prophète ?

Votre Prophète s'appelle Muḥammad (salla allahou 'alayhi wa salam, fils de 'Abdullah, fils de 'Abdul-Muttalib, fils de Hâshim.

Hâshim est une tribu arabe issue de la tribu des Quraysh. Les arabes sont les descendants d'Ismaël alayhi salam fils d'Abraham alayhi salam, l'ami privilégié d'Allah, qu'Allah le couvre – lui et notre Prophète – des meilleurs éloges et les salue.

Notre prophète (sallahu alayhi wa salam) bien aimé est né à la Mecque et émigra vers Médine quand Allah le lui a ordonné. C'est à l'âge de quarante ans qu'il reçut la première révélation du verset :

« Lis ! » *Sourate Al-'Alaq, verset 1.*

À partir de ce moment Allah l'avait chargé de la mission de prophète de l'islam. Et c'est quand il reçut la révélation de la sourate al Muddaththir qu'il devint le messager d'Allah. Il passa vingt trois années de sa vie à appeler les gens à l'adoration d'Allah Seul et à leurs enseigner le bon comportement.

En effet, Allah l'a envoyé pour prévenir du polythéisme (shirk) et appeler au monothéisme.

La preuve à ce sujet réside dans la parole d'Allah :

« O toi ! Le revêtu d'un manteau ! Lève-toi et avertis. Et de ton Seigneur, célèbre la grandeur. Et tes vêtements, purifie-les. Et de tout péché, écarte-toi. Et ne donne pas dans le but de recevoir davantage. Et pour ton Seigneur, endure. »

*Sourate Al-Muddaththir versets 1-7*

Le sens du verset : « Lève-toi et avertis », c'est prévenir du polythéisme et appeler au monothéisme.

Celui de « Et de ton Seigneur, célèbre la grandeur », c'est célébrer Sa grandeur par Son Unicité.

Quant à « Et tes vêtements, purifie-les », cela signifie : purifie tes actes de toute forme de polythéisme.

« Et de tout péché, écarte-toi » le péché désigne ici les statues. S'écarter d'elles, c'est les délaisser, se désolidariser d'elles et de leurs adeptes.

Il prêcha ainsi le monothéisme pendant dix ans. Après la dixième année, il fut élevé au ciel et c'est alors que les cinq prières quotidiennes furent prescrites.

Il pria alors à la Mecque durant trois ans, puis on lui ordonna d'émigrer vers Médine.

La *Hijrah* consiste à délaisser une terre de polythéisme pour se rendre en terre d'islam.

Délaisser une terre de polythéisme pour une terre d'islam est une obligation pour cette communauté et le restera jusqu'à l'avènement de l'Heure.

La preuve à ce sujet réside dans la parole d'Allah :

« Ceux qui ont fait du tort à eux-mêmes, les anges enlèveront leur âme en disant : "Dans quelle situation étiez-vous ?" - "Nous étions impuissants sur terre", diront-ils. Alors les anges diront : "La terre d'Allah n'était-elle pas assez vaste pour vous permettre d'émigrer ?" Voilà bien ceux dont la destination est l'Enfer. Et quelle mauvaise destination ! A l'exception des faibles parmi les hommes, les femmes et les enfants, incapables de voyager, et ne trouvant aucun moyen : à ceux-là, il se peut qu'Allah pardonne. Et Allah est Clément et Pardonneur. »

Sourate An-Nisâ', (v. 97-99)

Allah, dit aussi :

« O Mes serviteurs qui avez cru ! Ma terre est bien vaste. Adorez-Moi donc ! » Sourate Al-'Ankabût, (v. 56)

Al-Baghawî (qu'Allah lui fasse Miséricorde) a dit :

« La raison pour laquelle ce verset a été révélé est que certains musulmans sont restés à la Mecque sans émigrer. Allah les a tout de même considérés croyants. »

La preuve tirée de la Sunnah concernant la Hijrah est la parole du Prophète (salla Allahou 'alayhi wa salam) :

« La Hijrah ne cessera pas tant que le repentir sera accepté. Et le repentir sera accepté tant que le soleil ne se sera pas levé de l'occident. »

Rapporté par Abû Dâwud, Livre du Jihâd, et par Ahmad.

Lorsque le Prophète (salla Allahou 'alayhi wa salam) s'installa à Médine, on lui ordonna d'accomplir les autres pratiques cultuelles de l'islam comme la Zakât, le jeûne, le pèlerinage, le Jihâd, l'appel à la prière, l'injonction du bien, la réprobation du mal et les autres pratiques cultuelles islamiques.

Il vécut ainsi dix ans puis s'éteignit (salla Allahou 'alayhi wa salam) mais sa religion a perduré. Voilà [l'islam,] sa religion.

Il n'existe aucun acte de bien sans qu'il ne l'ait montré à la communauté, ni aucun mal dont il ne l'ait prévenue.

Le bien qu'il lui a indiqué est le monothéisme et tout ce qu'Allah aime et agrée. Le mal dont il l'a prévenue est le polythéisme et tout ce qu'Allah déteste et récuse. Allah l'a envoyé à toute l'humanité, et a imposé aux deux pesants – Jînns et Hommes – de lui obéir.

La preuve à ce sujet réside dans la parole d'Allah :

« Dis : "O hommes ! Je suis pour vous tous le Messenger d'Allah." »

Sourate Al-A'râf, (verset 158)

Par son biais, Allah a parachevé la religion.

La preuve à ce sujet réside dans la parole d'Allah :

« Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre religion, et accompli sur vous Mon bienfait. Et J'agrée l'islam comme religion pour vous. »

*Sourate Al-Mâ'idah, verset 3*

La preuve de sa mort (salla Allahou 'alayhi wa salam) est la parole d'Allah :

« En vérité tu mourras et ils mourront eux aussi. Ensuite, au Jour de la Résurrection, vous vous disputerez auprès de votre Seigneur. »

*Sourate Az-Zumar, (versets 30-31)*

Après leur mort, les gens seront ressuscités.

La preuve à ce sujet réside dans la parole d'Allah :

« C'est d'elle (la terre) que Nous vous avons créés, et en elle Nous vous ferons retourner, et d'elle Nous vous ferons sortir une fois encore. »

*Sourate Tâ Hâ, (verset 55.)*

Ainsi que dans Sa parole :

« Et c'est Allah qui, de la terre, vous a fait croître comme des plantes, puis Il vous y fera retourner et vous en fera sortir véritablement. »

*Sourate Nûh (versets 17-18)*

Après la Résurrection, les gens seront jugés et rétribués pour leurs actes.

La preuve à ce sujet réside dans la parole d'Allah :

« ... Afin qu'Il rétribue ceux qui font le mal selon ce qu'ils œuvrent, et récompense ceux qui font le bien par la meilleure [récompense]. »

*Sourate An-Najm, (verset 31)*

Et quiconque renie la Résurrection devient mécréant.

La preuve à ce sujet réside dans la parole d'Allah : « Ceux qui ont mécréu prétendent qu'ils ne seront point ressuscités. Dis "Mais si ! Par mon Seigneur ! Vous serez très certes ressuscités puis, vous serez informés de ce que vous faisiez. Et cela est facile pour Allah". »

*Sourate At-Taghâbun, (verset 7)*

Allah a envoyé tous les messagers en tant qu'annonceurs et avertisseurs.

La preuve à ce sujet réside dans la parole d'Allah :

« Messagers, annonceurs et avertisseurs, afin qu'après la venue des messagers, il n'y ait pour les gens point d'argument devant Allah. » *Sourate An-Nisâ'(verset 165)*

Le premier d'entre eux est Noé ('alayhi salam) et le dernier est Muḥammad (salla Allahou 'alayhi wa salam).

La preuve indiquant que Noé ('alayhi salam) est le premier des messagers est la parole d'Allah :

« Nous t'avons fait une révélation comme Nous fîmes à Noé et aux prophètes après lui. » *Sourate An-Nisâ (verset 163)*

Et parmi les bases de la foi qui  
préservent de la mécréance :

la foi en la résurrection,  
au rassemblement,  
à la récompense,  
aux comptes,  
et le fait de croire que le Paradis et  
l'Enfer soient vrais.



*Allah Taala dit : « d'elle nous vous avons créés et en elle vous retournerez, et d'elle nous vous ferons sortir une autre fois. » Sourate Taha n°20 - verset 55*

*Le Très Haut dit aussi : « Et si tu t'étonnes, ô combien leur parole est étonnante : « est-ce que lorsque nous serons poussière, nous serons reformés en une création nouvelle ? Voila bien ceux qui ont mécrus en Leur Seigneur. Ceux là auront des carcans au cou et ceux là sot les gens du feu pour y demeurer éternellement. »*

*Sourate Ar. ra'd n°13 - verset 5*

*Ce verset est une preuve pour celui qui renie la résurrection mécroit et sera destinée à l'Enfer pour l'éternité, qu'Allah nous préserve de la mécréance et des actes de mécréance.*



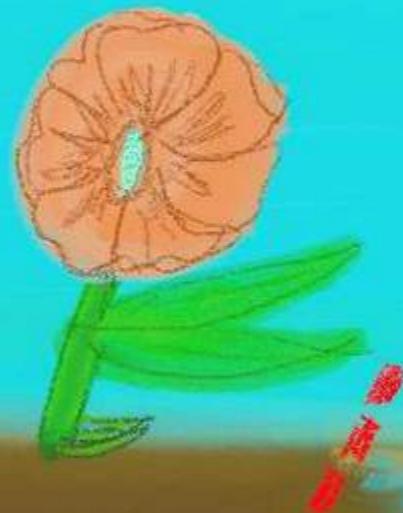


TaqiLlah  
(Crains Allah) ...



*Allah Taala dit :*  
*« Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager (afin qu'ils disent aux gens) : adorez Allah et écartez vous du Taghut. »*

*Sourate an nahl n°16 - Verset 36*



### Le Taghut :

« C'est tout ce qui est adoré en dehors d'Allah, c'est aussi shaytan, les devins, les astrologues, et celui qui juge par autre que ce qu'Allah a révélé, et tout ce qui est suivi et obéi sans droit. »

**Ibn al Qayyim (Rahimahullahu Taala) a dit :**

« le Taghut est toute chose par laquelle le serviteur dépasse la limite dans l'adoration, le suivi, et l'obéissance. » (i'lam al muwaqq'in 1/50)

